

La filière pêche en Pologne, dix ans d'économie de marché

Jerzy LUKOMSKI

FIC – Nantes
10, chemin de la Guiblinière
44300 - Nantes

Résumé : L'objet du présent article est de faire la synthèse sur l'état de la filière pêche polonaise. Nous essayons d'y présenter son évolution, en considérant les conditions d'un accès de plus en plus limité aux pêcheries océaniques et sa situation socio-économique actuelle. Nous démontrons, en particulier, que dans les conditions actuelles, la pêche polonaise perd progressivement son orientation océanique pour prendre un caractère de plus en plus régional.

Mots-clés : Filière-pêche polonaise. Production halieutique. Flotte de pêche. Marché des produits de la mer. Pologne.

Abstract : This article aims to synthesize the state of the Polish Fishing Industry. We will present its evolution considering the conditions of access that are more and more restricted to marine fisheries and its present socioeconomic situation. We want to demonstrate that all things considered, Polish Fishing Industry loses its oceanic vocation while its local aspect becomes more important.

Key words : Polish Fishing Industry. Fishery Production. Fishing Fleet. Marine Products Market. Poland.

Au début des années 1990, j'ai eu l'honneur d'être accueilli par Jean Chaussade, directeur de recherche au CNRS, pour préparer une thèse sur l'exploitation des ports de pêche dans leur contexte bio et socio-économique. La modernisation de ce secteur faisait alors coïncider l'arrivée de nouvelles normes sanitaires avec la réorganisation des filières de vente. Dans le cas de certains ports français, les projets de modernisation n'étaient pas précédés d'une approche bio et socio-économique permettant de bien analyser les investissements nécessaires. Ce sujet m'apparut alors intéressant et utile.

Parallèlement, le bouleversement politique et économique des Pays de l'Est se poursuivait en frappant sensiblement les filières-pêches de ces pays comme, partiellement, la pêche mondiale elle-même. Convaincu de l'importance de ces changements grâce à sa vision globale de la pêche mondiale et son expérience scientifique, Jean Chaussade nous a proposé de réorienter notre travail vers l'étude de la filière-pêche polonaise, pays de nos origines.

Les années 1990 y étaient une période de fin d'économie planifiée et d'évolution rapide vers l'économie de marché. La Pologne, où les changements ont commencé plus tôt que dans les autres Pays de l'Est, pouvait ainsi servir de laboratoire d'observation des transformations socio-économiques dans le secteur de la pêche, en même temps que de base de réflexion et de comparaison sur la pêche des autres pays de l'ex-bloc soviétique.

Ainsi, à l'initiative de Jean Chaussade, j'ai pu étudier sous sa direction et avec son aide, un sujet original, pluridisciplinaire et intéressant : ce en quoi je lui suis très reconnaissant.

L'objet principal de nos études sur la Pologne était alors de faire la synthèse sur l'état de la filière pêche et d'essayer de déterminer ses perspectives d'évolution compte tenu de son accès limité aux ressources et de sa nouvelle situation socio-économique. Nos conclusions étaient que la pêche polonaise perdrait progressivement sa vocation océanique pour prendre un caractère de plus en plus régional. Depuis, comme nous l'allons voir, ces dix dernières années confirmèrent notre thèse.

I - LA PÊCHE MARITIME EN POLOGNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Après la Seconde Guerre mondiale, la situation économique et politique de la Pologne a été particulièrement difficile. La collectivisation et l'imposition d'un système économique et politique mal accueilli et inadapté à la société polonaise, devaient rendre le réaménagement du pays plus lent et difficile. Cependant, le faible approvisionnement du marché alimentaire résultant de cette situation, devait favoriser le développement du secteur de la pêche, afin d'apporter rapidement les provisions nécessaires.

La guerre avait détruit presque entièrement les ports et les flottes de pêche. Sur 48 cotres trouvés et mis à l'abri par les services de l'administration, une large majorité nécessitait d'importantes réparations. Avec la reconstruction et la remise en service des chantiers de construction navale, la flotte recommença à se développer. À la fin de 1948, tous les ports de pêche, aussi bien en ce qui concerne les bassins que les infrastructures à terre, avaient été remis en service. La flotte de pêche opérait dans la Baltique et en mer du Nord (Lukomski, 1995).

Au fur et à mesure de l'"éloignement" des riches pêcheries vers des zones plus lointaines, il fallait moderniser les bateaux, surtout en ce qui concerne le traitement du poisson à bord. Ainsi, depuis les années 1960, l'industrie navale a commencé à construire en série de grands chalutiers-usines, avec un atelier de transformation à bord, un système de congélation et des cales frigorifiques d'une capacité de stockage de l'ordre de 700 à 900 tonnes.

Grâce à la mise en service de bateaux industriels et au développement de la grande pêche océanique, la dynamique de croissance de la pêche polonaise était comparable à celle des grandes puissances halieutiques. L'augmentation de la production de pêche fut suivie du développement des bases à terre. Le marché fut organisé en appui des entreprises de transformation et du commerce "Centrala Rybna", implantés dans la plupart des départements. La consommation de produits de la mer, toujours relativement faible, augmentait cependant régulièrement pour atteindre en 1960 le niveau de 4,5 kg par an et par habitant. La flotte océanique regroupée par 3 sociétés d'armateurs, "Dalmor" à Gdynia créée en 1946, "Odra" à Swinoujście en 1952 et "Gryf" à Szczecin en 1957, se composait de plusieurs dizaines de bateaux industriels. Au fur et à mesure de l'augmentation du rayon d'action de cette flotte, il a fallu compléter son fonctionnement par des services de ravitaillement, de transport, de transformation, etc. Ainsi, au cours de l'année 1979, on a mis en service la société "Transocean" à Szczecin, qui fut chargée d'organiser et de gérer la flotte d'unités auxiliaires (2 bateaux-mères et 8 bateaux de liaison, en 1980) (Lukomski, *op. cité*).

L'évolution dynamique de la pêche polonaise entre 1945 et 1980 a été possible grâce à son extension aux nouvelles pêcheries lointaines. En 1950, sur un total de 66 000 tonnes, la quasi totalité des captures provenait de la pêche en mer Baltique. En 1960, la pêche lointaine avec ses 85 500 tonnes de captures, dépassait la pêche en mer Baltique qui s'élevait à 82 500 tonnes. Depuis, on a observé une évolution dynamique de la grande pêche qui s'exprimait entre autres par une modernisation et une adaptation technique de la flotte aux nouvelles zones de pêche et aux nouvelles conditions bio-économiques d'exploitation. Ainsi, en 1980, sur environ 800 000 tonnes de production, 200 000 tonnes provenaient de la pêche en mer Baltique et le reste de la grande pêche. Les pêcheries lointaines les plus fréquentées se trouvaient dans l'Atlantique Nord-Ouest, l'Atlantique Est, Sud-Est et Sud-Ouest et dans le Pacifique Est et Nord (Lukomski, *op. cité*).

Le principal facteur du développement intensif de la pêche polonaise dans cette période, résultait de la nécessité d'approvisionnement du marché en protéines d'origine animale. La production agricole n'était pas suffisante et les possibilités des importations limitées. Le niveau de la consommation des produits de la pêche était relativement faible ; toutefois, il progressait régulièrement pour atteindre 7,4 kg par habitant et par an au début des années 1980. À partir des années 1970, l'activité exportatrice de la pêche polonaise commençait à jouer également un rôle significatif dans le développement de la filière. Parmi d'autres éléments qui favorisaient cette évolution il faut évoquer avant tout l'existence d'une base professionnelle, la reconstruction rapide de l'infrastructure portuaire et du secteur naval et

un large accès aux ressources halieutiques. La période la plus dynamique de ce développement correspond aux années 1950/1970, au cours desquelles les captures ont progressé de 65 800 tonnes à 451 300 tonnes. Après 1970, cette évolution s'est d'abord stabilisée et ensuite ralentie. Elle a cependant toujours progressé jusqu'à la fin des années 1980, en dépassant certaines années le niveau de 700 000 tonnes (tableau 1)

	1980	1985	1990	1998	1999	2000
Grande pêche	560,0	472,8	319,1	111,7	93,7	59,0
Mer Baltique	221,7	178,7	110,6	117,1	128,1	141,1
Achats – <i>klondyking</i>	-	83,6	84,1	57,8	13,0	20,4
Total	781,7	735,1	513,8	286,6	234,8	220,5

Sources : Lukomski, 1995 pour années 1980/1990 ; Szostak, 2001 pour années 1998/2000

Tableau 1 : Évolution de la production halieutique selon les types d'activités en milliers de tonnes

II - LA PÉRIODE DES ANNÉES 1980-1990

Depuis les années 1980, l'ensemble de la filière pêche en Pologne a vu son évolution modifiée par l'instauration des ZEE sur la majorité des pêcheries exploitées par les Polonais. La limitation de l'accès aux ressources a surtout frappé la grande pêche, alors principal secteur de la production polonaise (en 1990, 77 % des prises). L'instauration des ZEE a eu pour effet d'accroître les frais de production des grandes unités industrielles à un niveau parfois supérieur à leur seuil de rentabilité (Polanski, 1993). La flotte de grande pêche, forte de 126 unités en 1980, a commencé de se réduire sensiblement. Après avoir atteint un sommet de 816 000 tonnes en 1975, le volume des captures n'a cessé depuis de décliner. Quant à la pêche en mer Baltique, sur les 520 km de façade maritime du pays, si la création des ZEE a également limité l'accès à certaines zones, les restrictions ont été moins ressenties par la filière.

Pour faire face à cette nouvelle situation, la Pologne a pris toute une série de mesures.

Sur les pêcheries lointaines, les captures étaient complétées par les achats du poisson en provenance des armateurs étrangers (*klondyking*). Dans les années 1982/1988, ces derniers ont connu une hausse jusqu'à un niveau de 113 400 tonnes. Dès 1989, ils ont commencé à décroître (Polanski, *op. cit.*). En général, le poisson acheté ainsi a été destiné à la valorisation à bord puis réexporté.

L'effort de pêche a été progressivement transféré vers des zones de plus en plus éloignées, notamment vers les eaux internationales non-appropriées, en particulier en mer de Béring et en mer d'Okhotsk (Janusz, 2001).

Enfin, la Pologne se lança dans un vaste programme de coopération avec plusieurs pays côtiers. Le programme prit différentes formes de collaboration à partir des plus simples, tels que l'échange commercial et l'achat de licences de pêche, en passant par les prestations de service, dont la formation professionnelle, jusqu'à la création de sociétés mixtes. Dans le cadre de ce programme, la Pologne a passé plusieurs accords de coopération avec le Pérou, la Mauritanie, le Sénégal, l'Inde, le Nigeria, la Namibie, l'Équateur, l'Islande, la Norvège, l'Argentine, les Philippines, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande (Lukomski, 1995 ; Polanski, 1993).

L'accès aux pêcheries par le biais des accords de coopération permit à la Pologne de maintenir, et dans certains cas même d'élargir, son espace halieutique de production. Avec la nouvelle stratégie de développement de la grande pêche, la Pologne a abordé une autre phase d'expansion des pêcheries océaniques.

Cependant, il faut remarquer que la nouvelle politique, menée parallèlement à l'exploitation des zones non appropriées, permit tout au plus de maintenir plutôt que développer la position polonaise à l'intérieur de son espace halieutique.

En effet, l'instabilité politique et économique de certains partenaires, leur tendance, compréhensible, à exploiter leurs ressources pour leur propre compte, souvent sans moyens suffisants, ainsi que les offres polonaises, vraisemblablement pas toujours satisfaisantes, provoquaient des perturbations multiples dans ces collaborations.

Ainsi, globalement, la politique de coopération, dans les conditions et les formes d'alors, n'était pas entièrement appréciée par les armateurs et les professionnels de l'industrie du poisson. Elle apporta, cependant, de nouvelles expériences dans l'organisation, la gestion et la stratégie de développement de la filière et plus particulièrement de la flotte polonaise de grande pêche. Il faut souligner, qu'en dépit d'une baisse sensible de la production, les pêcheries océaniques constituaient toujours l'espace halieutique principal pour la pêche polonaise. Moyennant des achats, elles assuraient jusqu'à ces dernières années un pourcentage important de la production nationale (environ 80 % en 1992) (Janusz, 2001).

III - LE PASSAGE À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

L'équilibre relatif de la filière pêche polonaise des années 1980/1990 a été de nouveau frappé par le passage de la Pologne à l'économie de marché, véritable "tempête économique". Les sphères économiques et législatives ont été les plus touchées par ces bouleversements. Le changement du système a provoqué l'apparition de phénomènes positifs et négatifs. Parmi les plus significatifs, il faut citer la décentralisation de la gestion, la privatisation, la liberté nouvelle dans l'industrie et le commerce.

Le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché a modifié profondément les structures du marché. La politique de privatisation menée par le gouvernement a amplifié l'échelle et la dynamique des changements socio-économiques créant notamment des variations et la "stratification" du pouvoir d'achat. Le marché de la consommation en 1990 aurait baissé de 40 % par rapport à 1980, en représentant seulement le niveau de 4 kg par habitant (tableau 2).

1980	1983	1986	1989	1990	1992	1998	1999	2000
7,4	6,4	6,9	5,1	4,0	6,2	6,2	5,3	5,9

Sources : Chaussade et Lukomski, 1994 pour les années 1980/1990 ; Szostak, 2001 pour les années 1998/2000

Tableau 2 : Consommation du poisson en Pologne dans les années 1980/2000 en kg par habitant

Les efforts des anciennes autorités visaient essentiellement à satisfaire le marché intérieur et aussi à accroître les exportations de façon à améliorer la rentabilité des entreprises. Bien que dans l'ancien système la filière fût pilotée depuis le centre, son organisation était relativement cohérente et associait les intérêts de tous les sujets concernés sur le plan économique. Dans la situation nouvelle, basée sur la décentralisation, les liaisons traditionnelles entre les différents partenaires de la filière ont été généralement interrompues. Les autorités, responsables du secteur de la pêche, ont été restructurées et réorganisées. La disparition du "mécénat" de l'État a été, et est toujours, sensiblement ressentie par tous les secteurs de la filière en commençant par la pêche industrielle.

A - La grande pêche

Compte tenu de l'accès limité à des pêcheries océaniques rentables et en l'absence d'une politique protectrice de la part de l'État, l'effectif de la flotte de grande pêche a considérablement diminué. Délaissées depuis quelques années, sans pratiquement aucune aide de la part de l'État, les entreprises de grande pêche ont commencé à vendre leurs bateaux. Sur 45 unités encore en activité en 1994, on n'en compte aujourd'hui que 24 (tableau 3).

En septembre 2000, une des trois entreprises de grande pêche "Gryf" à Szczecin a été mise en liquidation. En même temps, il est important de noter que la plupart des armateurs concurrents de la grande pêche polonaise, profitent d'aides de leurs gouvernements respectifs. Les aides sont attribuées, entre autres, pour faciliter les achats de licences de pêche dans les zones étrangères. L'Union européenne a également consacré, dans les années 1994/1999, environ 2,8 milliards d'euros pour le programme de la restructuration de son industrie du poisson et l'achat de quotas de pêche (Janusz, 2001).

1980	1987	1990	1992	1994	1998	1999	2000
116	90	77	53	45	32	31	24

Sources : Lukomski, 1995 pour les années 1980/1994 ; Szostak, 2001 pour les années 1998/2000

Tableau 3 : Évolution de la flotte de grande pêche en nombre des navires

B - La pêche en mer Baltique

La situation de la pêche en mer Baltique est également inquiétante. En majorité, les entreprises et les bateaux ont été privatisés. Pourtant, la situation économique de ces entreprises n'est pas satisfaisante. En général, leurs fonds de roulement sont limités ce qui ralentit l'activité courante et ne permet pas d'aménager correctement les excédents saisonniers. De plus, les charges relatives à l'entretien des infrastructures portuaires sont pesantes. Simultanément, les pêcheurs sont confrontés à un régime économique et fiscal rigoureux. Ceux qui ont acheté ou pris en crédit-bail leurs bateaux doivent à présent les rembourser. Enfin, la majorité des bateaux est relativement âgée et nécessite des modernisations et des réparations importantes. De plus, les prix du carburant n'ont été exonérés de taxe (TVA) qu'en 1993. Une vague de protestation des pêcheurs, au bord de la faillite, a obligé le gouvernement à accorder en septembre 2000 une réduction de prix du carburant pour les bateaux de pêche. En 2000, la flotte polonaise en mer Baltique était composée de 417 cotres dont l'âge moyen dépasse 32 ans (tableau 4). La conjugaison de tous ces facteurs explique que le quota polonais en mer Baltique ne serait que partiellement utilisé.

	1998	1999	2000
Flotte des cotres	426	422	417
Flotte de petite pêche	1021	1037	974

Source : Szostak, 2001

Tableau 4 : Flotte baltique en nombre d'unités de pêche par type de bateaux

C - La pêche dans les eaux continentales

Avec les changements économiques et la privatisation des exploitations, le rôle de la pêche dans les eaux continentales devient non négligeable pour la production halieutique nationale. Bien que l'espace aquatique exploité par cette activité commence à être saturée, la production globale de la pêche et de la pisciculture s'élevait en 1992 à environ 51 000 tonnes. La pêche de loisir, très populaire en Pologne, est estimée à environ 11 000 tonnes par an. Ainsi, la production de l'ensemble des activités de ce secteur atteint, au total, environ 60 000 tonnes de poisson par an.

D - Le secteur de la transformation

Dans le secteur de la transformation, la privatisation n'a pas toujours été correctement effectuée. Nombre d'établissements travaillent dans des conditions précaires. La modernisation des entreprises se fait lentement. La politique fiscale est mal adaptée à la spécificité de la filière et on estime que les crédits d'investissement et les besoins en fonds de roulement sont trop élevés. Les prêts préférentiels d'État sont difficiles à obtenir et la procédure pour leur attribution est complexe.

Les filets frais et congelés, avec les conserves et marinades, constituent la majorité de la production. En 1999, le niveau de la production représentait 258 000 tonnes de produits finis. La fin des années 1990, se caractérisait par une légère réduction de la production du secteur de la transformation (de 5 % en 1998 et de 7 % en 1999). Par contre, on observe une nette augmentation de sa valeur : 21 % entre 1997 et 1999 (Aguirre, 2001).

E - L'emploi

La restructuration et la privatisation de la filière pêche ne restèrent pas sans effets sur l'emploi dans ce secteur. Tout d'abord on peut observer une réduction d'emploi dans l'ensemble de la filière et notamment dans le secteur étatique, déjà largement minoritaire. En 2000, l'emploi total dans la filière est estimé à 31 600 personnes, avec une baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. Il est important de signaler qu'en 2000 l'effectif du secteur privé a représenté déjà 85,2 % de l'ensemble de l'emploi dans la filière (Szostak, 2001).

F – Le marché du poisson

Après une chute sensible en 1990, on observe une lente reprise de la consommation des produits de la pêche. En 2000, elle s'est située au niveau de 5,9 kg par habitant (tableau 2).

L'ouverture de multiples magasins de grande distribution, dont environ un quart appartiennent à des groupes français, a diversifié considérablement l'offre. Parallèlement, la qualité des produits s'est améliorée tant par la surveillance des services sanitaires, que par les critères imposés par les services d'achat.

Pour pallier la baisse sensible de la production domestique, les importations augmentent (en volume et en valeur) dépassant largement les exportations. En 2000, les importations représentaient 276 000 tonnes et le déficit d'échange commercial pour les produits de la mer correspondait à 54,7 M\$ (Szostak, 2001), (tableau 5).

	1982	1985	1988	1991	1998	1999	2000
Imports	38,0	126,8	200,6	92,5	276,1	253,5	276,0
Exports	100,2	119,1	146,2	121,3	157,8	172,6	164,2

Sources : Lukomski, 1995 pour les années 1982/1991 ; Szostak, 2001 pour les années 1998/2000

Tableau 5 : Évolution des importations et des exportations de produits de la mer à usage alimentaire (M\$)

Conclusion

Dix ans après les changements politiques et économiques intervenus en Pologne, la filière pêche se trouve dans un état de profondes transformations.

Après plusieurs dizaines d'années de vocation océanique, la pêche polonaise se replie progressivement en prenant de plus en plus un caractère régional. Le programme d'assistance rapide de l'État à la grande pêche polonaise ainsi que la plausible entrée prochaine de la Pologne dans l'Union européenne avec l'attribution éventuelle d'aides à la grande pêche polonaise peuvent ralentir ce phénomène.

Dans le cadre des négociations d'adhésion à l'Union européenne, la Pologne a accepté l'ouverture de ses eaux territoriales à la flotte de pêche de l'Union. En retour, la Pologne aura la possibilité d'accéder aux secteurs de pêche en eaux profondes tels que ceux au large du Canada. En outre, les pêcheurs polonais espèrent avoir un accès plus important à un budget annuel européen de 500 M€, destinés à la modernisation de la flotte (Avancées, 2001).

En ce qui concerne la pêche en mer Baltique, il faut croire qu'avec la stabilisation administrative et économique de la filière, les captures pourront augmenter. La régulation (voire la réduction) de l'effort de pêche, inévitable compte tenu de l'âge de la flotte et des faibles possibilités de son renouvellement, doit théoriquement entraîner une réduction des frais généraux d'exploitation. Par conséquent, la production baltique peut devenir plus attrayante pour le marché intérieur. En prenant en considération la rapidité des transformations administratives et économiques de ces dernières années, on peut tabler pour les prochaines années sur une amélioration des résultats de cette pêche.

Cependant, il serait hasardeux d'affirmer que la pêche baltique pourra devenir, à plus ou moins long terme, la seule source d'approvisionnement du marché polonais. En revanche, on peut penser qu'à moyen terme, la mer Baltique deviendra la principale zone de production halieutique polonaise. Au fur et à mesure que le rôle de la grande pêche dans l'approvisionnement du marché intérieur s'affaiblira, la pêche baltique et les importations seront amenées à s'accroître.

Le rôle des importations a déjà considérablement augmenté, tant en ce qui concerne le volume que la gamme des produits offerts sur le marché. Il ne faut pas oublier que la population de la Pologne approche les 40 millions d'habitants et même avec une consommation relativement faible le marché représente un volume important. En tablant sur une consommation de 7,5 kg par habitant, le volume du marché des produits de la mer s'élèverait à 300 000 tonnes par an, ce qui n'est pas négligeable.

Bibliographie

AGUIRRE G., 2001. Analiza wielkosci produkcji ryb w Polsce. L'Analyse de la production des produits de la mer en Pologne. Gdynia, *Magazyn Przemyslu Rybnego*, n° 20, pp. 15-16.

Avancées importantes des négociations entre l'UE et la Pologne dans le secteur de la pêche, 2001. Services d'expansion économique, PEE de Varsovie, *Revue Actualité Pologne*, n° 34, p. 4.

CHAUSSADE J. et LUKOMSKI J., 1994. Pologne : un marché en transition. Rennes, *Produits de la mer*, n° 27, pp. 49-59.

JANUSZ J., 2001. Rybolówstwo dalekomorskie. La grande pêche. Gdynia, *Wiadomosci Rybackie*, n° 120, pp. 6-7.

LUKOMSKI J., 1995. *La filière pêche en Pologne, essai de géographie halieutique*. Thèse de Doctorat en Sciences humaines de la mer, IGARUN, Nantes, 227 p.

POLANSKI Z., 1993. *The Fishery Industry in Poland*. FAO, Globefish, vol. 19, Rome, 36 p.

SZOSTAK S., 2001. *Wyniki gospodarki rybnej w 2001*. Les résultats de la filière pêche en 2001. Gdynia, MIR, 9 p.